



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1918 • Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

Le 19 mai 2025

Éléments de réflexion sur l'avenir de l'UNC

L'avenir du monde combattant et singulièrement de l'UNC s'envisage au regard d'une double évolution, interne avec la diminution du nombre d'anciens combattants, principalement ceux d'AFN, et donc d'adhérents, et externe avec le basculement stratégique du monde qui demande un réarmement moral du pays, ce qui signifie, pour ce qui nous concerne, **l'affirmation de l'esprit combattant**.

Le moment est favorable à l'UNC. Sa force réside, entre autres, dans le fait qu'elle est sans doute la seule association du monde combattant à ne pas être spécifique à une seule guerre, à une seule opération, à une seule armée ou une seule arme. Son objet social est suffisamment large pour lui permettre de consolider ses effectifs, en continuant à s'ouvrir vers ceux qui souhaitent s'impliquer davantage sur des sujets de défense et de sécurité ou bien que l'UNC a encore insuffisamment sollicités et qui appartiennent pourtant au monde combattant par nature : réservistes, SMA, SMV, ...

L'avenir de l'UNC est donc dans son ADN, l'esprit combattant. Les modes d'action sont à adapter avec détermination et confiance, en s'appuyant sur l'existant.

L'UNC a vocation à regrouper trois catégories d'adhérents (« les combattants », « les soldats de France et vétérans » et « les engagés du monde combattant ») réunis par l'exercice de la solidarité et la volonté de s'engager :

- Les « combattants », colonne vertébrale de notre association, de la génération AFN (potentiel actuel de l'ordre de 500.000 dont 70.000 UNC) et de la génération des OPEX, dont il serait aventureux de prétendre qu'elle est close (potentiel de l'ordre de 280.000 dont 10.000 UNC). Une grande part du futur de l'UNC est dans notre capacité de recrutement des personnes de la génération OPEX au vu du nombre d'anciens des OPEX contemporaines qui ne sont pas encore engagés dans des associations ; sans chercher à atteindre le nombre d'AFN. Il faut pour cela, continuer à cultiver l'esprit d'une UNC ouverte à tous les combattants, les formes d'engagement sont différentes mais ce qui réunit est l'expérience du combat ;
- Les « soldats de France », c'est-à-dire tous ceux qui ont porté les armes pour la défense et la sécurité du pays et se sont préparés au combat, militaires de carrière comme appelés, ceux que l'on pourrait qualifier de « vétérans » (pour les appelés, potentiel d'une trentaine de classes d'âge du milieu des années 60 au milieu des années 90, de l'ordre de 6-7 millions dont 30.000 actuellement pour l'UNC ; les plus jeunes atteignent la cinquantaine) ;
- Et enfin « des engagés du monde combattant », (les *associés* des statuts actuels) qui partagent son idéal et ses principes (esprit de défense, solidarité, respect aux

anciens, amour du pays dévouement aux Français) et souhaitent aider à les défendre et à les faire vivre (compte tenu de la popularité dont bénéficient les armées et de la volonté exprimée par sondage au moins, de s'engager pour la patrie, sans doute un potentiel de plusieurs millions, à commencer par les plus jeunes). Si le sujet est sensible, l'UNC doit pouvoir accueillir les bonnes volontés et les compétences dont elle a besoin pour faire rayonner l'esprit combattant. Le réarmement de l'esprit de défense de notre pays ne peut se cantonner à ceux qui ont porté l'uniforme.

1. Quel avenir voulons-nous ?

Il s'agit, en fidélité avec l'esprit des fondateurs et des continuateurs de l'UNC, à un moment où les affrontements violents de puissance sont de retour, de faire vivre dans notre pays la solidarité (Unis comme au front) en se fondant sur l'esprit combattant.

En termes de mission, il s'agit d'une part de s'appuyer sur le socle des missions actuelles, « l'ADN de l'UNC », que sont la solidarité entre ses membres et leurs proches, la défense des intérêts du monde combattant, le devoir de mémoire, en les adaptant à l'évolution des engagements de nos armées et d'autre part de participer activement à l'effort de réarmement moral du pays en assurant la promotion de l'esprit combattant. Celui-ci passe par la transmission de cet état d'esprit singulier, selon des formes restant à affiner, qui participeront par nature à accroître la résilience de la nation en consolidant le lien entre les combattants et la société qui les génère.

Les principaux atouts de l'UNC sont :

- ses adhérents, encore nombreux, environ 150 000, force d'action importante ;
- son maillage territorial, cher aux élus locaux et précieux pour innover l'ensemble du pays.

L'UNC dispose néanmoins de ressources financières limitées.

Pour avancer, il s'agit de s'appuyer sur nos forces, nos adhérents, la priorité est donc au recrutement. C'est d'abord la mission des associations locales, les niveaux départemental et national devant aussi se mobiliser à cette fin.

L'UNC doit proposer des formes d'engagement concrètes à des publics renouvelés, à conquérir pour certains, répondant ainsi au désir de nombreux de nos concitoyens d'agir pour la défense du pays (cf. enseignements sondage 2025).

Enfin, l'UNC doit être force de proposition pour les décideurs politiques et administratifs, en conservant son caractère apolitique et sa capacité à rassembler.

2. Quelles missions pour l'UNC ?

2.1. Promouvoir l'esprit combattant

Dynamiser les cérémonies patriotiques (rôle du « maître de cérémonie »).

- ✓ Hommage aux combattants morts pour la France, rappeler que leur sacrifice est le prix de la paix, gage de notre souveraineté, de notre liberté et de notre prospérité.
- ✓ Faire connaître et honorer les victoires de l'Armée française, où les soldats français ont démontré des vertus de courage, d'honneur et d'abnégation. La gloire militaire est une source d'affermissement moral pour une nation et ses armées.

- ✓ Défendre l'honneur des armées lorsqu'il est indignement bafoué (Ex Rwanda).
- ✓ Reconnaître, au-delà des combattants, les « vétérans », cf. fiche de P. Saint-Macary, agrafe « monde combattant ».
- ✓ Inviter tous ceux qui ont eu un parent, un aïeul ayant combattu à venir l'honorer, en emportant son portrait lors de ces commémorations (exemple du « régiment immortel » en Russie).
- ✓ Faire connaître et honorer les OPEX les plus coûteuses en vies humaines (Liban 149 morts, Ex-Yougoslavie 112 morts, Afghanistan 90 morts, Mali et Sahel 58 morts, autres), notamment en organisant des cérémonies autour du monument aux morts des OPEX de Paris, par opération majeure ou à des dates marquantes.
- ✓ Commémorer le 16 octobre à Notre Dame de Lorette (date anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu mort pour la France en AFN à Notre Dame de Lorette, à l'instar de l'Indochine) et le proposer comme date unitaire pour l'AFN pour mettre fin à la controverse du 19 mars.
- ✓ Capacité à rendre hommage de manière pédagogique sur internet par des « capsules vidéo » (YouTube, Dailymotion, site UNC, ...) en particulier à destination des plus jeunes générations.
- ✓ Encourager la participation des jeunes (cadets UNC, porte-drapeaux).
- ✓ Associer les élèves et étudiants, et donc leur famille, prioritairement par le biais de leurs enseignants.

S'appuyer sur la force du témoignage : organiser le recueil et la diffusion des témoignages AFN, OPEX mais aussi OPINT ou MISSOPS, voire le souvenir des engagements du « contingent » (notamment FFA, rôle OM, etc.). Constituer une base de données des articles portant témoignage selon le conflit et en diffuser des extraits sur le site Internet de l'UNC.

Expliquer et défendre la spécificité militaire, dont la seule justification est l'aptitude individuelle et collective au combat, garantissant que l'exercice de la violence légale est maîtrisé, pour le plus grand service des armes de la France et de leur efficacité.

2.2. *Agir en solidarité (point peu développé car de nombreuses actions sont déjà engagées par l'UNC)*

Envers les adhérents : une population en grande partie vieillissante, prendre en compte les familles, les conjoints survivants.

Pour les ressortissants ONAC/VG, poursuivre le partenariat UNC – ONAC/VG. Les *associations* sont de fait déjà largement partie prenante ; c'est en fait un maillage complémentaire : 1) dans le fonctionnement paritaire de l'office : comités départementaux sociaux pour l'attribution des aides, 2) complément financier aux aides de l'état-comité sociale UNC, 3) et surtout, proximité physique sur le terrain dont l'ONAC n'a pas la même possibilité faute d'effectifs. L'avancée en âge des non ressortissants va générer des besoins nouveaux.

Envers ceux de la 4^e génération : attention particulière aux blessés dont les stress post traumatique, à leur famille, effort au moment où ils quittent le service (reconversion).

Participation au pèlerinage national du monde combattant à Lourdes.

2.3. *Défendre les intérêts moraux, sociaux et matériels des combattants et des serveurs de la défense (idem)*

- ✓ Préserver les droits et les mesures de reconnaissance, cf. rapport moral AG 2025.
- ✓ Développer vers de nouveaux bénéficiaires/publics : cf. agrafe monde combattant, etc.).

2.4. *S'engager pour le réarmement moral et l'esprit de défense, ...former la 3^e ligne non militaire (celle chargée de plaquer les « arrières » avec une problématique de survie durant tout le match).*

- ✓ Action vers la jeunesse (effort).
 - Actions pédagogiques sur la défense et témoignages d'engagements militaires envers la jeunesse : écoles, lycées, université. Pour cela, mettre en place des partenariats :
 - avec l'Éducation nationale, soit en propre, soit dans le cadre de « Parlons Démocratie », en prenant en charge le module défense, soit encore dans le cadre des trinômes académiques ;
 - avec les administrations en charge, DSNJ, DMCA (BAPI), localement les DMD ;
 - avec des associations : jeunes IHEDN.
 - Stages et formation : cadets de l'UNC à développer, de nouvelles formules à inventer : préparations à la préparation militaire (secourisme, sport,), projets associatifs encadrés par membres UNC dont si possible d'anciens militaires au profit jeunes de 15 à 18 ans (exemple de Jeep dans le 59).
 - En ce domaine tout spécialement, promouvoir et partager les initiatives locales ou départementales.
 - Sur la base d'un partenariat, développer un concours sur le modèle du prix américain Prix national Smart/Maher des enseignants en éducation à la citoyenneté des *Veteran of Foreign Wars*¹ (ce prix récompense les meilleurs enseignants du pays et leur école pour leur engagement exceptionnel à enseigner le patriotisme en classe pour le primaire, le collège, le lycée et une classe de défense). Sélection des dossiers par les comités départementaux par exemple.
- ✓ Attribuer chaque année un prix honorifique à la personnalité du monde artistique (chanteur, acteur...) qui a le mieux défendu les valeurs patriotiques et combattantes (trouver un moyen de faire participer des unités à ce choix). Ce prix (ou le précédent) pourrait être nommé prix « Brottier-Clémenceau », pour exalter autant la force morale que l'esprit d'unité nationale.
- ✓ Développer les activités civiques à vocation défense et mémoire : entretien des monuments aux morts, carrés militaires (en lien avec le Souvenir Français), lieux de mémoire combattante (un par département).
- ✓ Défendre la mémoire des combattants français contre des attaques (profanation de monuments ou de sépultures, noms de rues ou d'écoles de militaires débaptisés, attaques outrancières publiques, etc.) ou au contraire pour valoriser des actions par des prises de position. L'UNC doit s'imposer médiatiquement comme le représentant principal des anciens combattants et le gardien de leur honneur et de leurs valeurs.
- ✓ Accroître la visibilité extérieure au monde combattant de l'UNC en organisant selon une périodicité à définir (selon les coûts et les contraintes) une réunion

¹ <https://www.vfw.org/media-and-events/latest-releases/archives/2025/4/vfw-names-2025-top-national-teachers>.

publique ou un Congrès national sur une thématique prioritaire et l'intervention de personnalités qui marquent par leur présence leur attachement au monde combattant.

- ✓ Soutenir publiquement des causes exemplaires et représentatives de nos valeurs (exemples : « maréchalisation » du général de Castelnau, « panthéonisation » de Valérie André, canonisation du père Brottier, etc.)
- ✓ Participer, en manifestant l'identité UNC, aux formes d'engagement liées à l'esprit de défense existantes ou à venir :
 - Dialogues à poursuivre avec les armées, la gendarmerie : pour recrutement réservistes, ...
 - S'investir dans les préparations militaires
 - Participer à la réserve citoyenne
 - Participer à la rénovation de la JDC (chantier ouvert par le MINARM)
 - S'inscrire dans la réforme du service national annoncé par le PR

3. Quels effectifs ?

Le recrutement est la priorité pour l'UNC dans les années à venir, la force de l'UNC est dans sa mission qui attire suffisamment de personnes, réparties sur le territoire français

Autour de la colonne vertébrale d'anciens militaires, l'UNC doit unir des personnes de « statut » différents.

Pour être attractive, l'UNC doit :

- ✓ proposer des services (solidarité, reconversion, convivialité,) et des actions. (Cf. participation au réarmement) ;
- ✓ renforcer sa notoriété et développer son image, notamment auprès des plus jeunes ;
- ✓ être accueillante, autour du cœur combattant, et bien gérer les attentes des « non OPEX ».

Cibles de recrutement

- ✓ Attirer les 4^e génération, active et réserve. Priorité.
- ✓ Élargir aux soldats de France, active, anciens appelés, et réservistes d'hier et d'aujourd'hui. Priorité.
- ✓ Développer les sympathisants, partageurs d'esprit.

Moyens

- ✓ Attirer : image et communication (réseaux sociaux, événements à créer). Plan communication.
 - Se faire connaître : affiches mairies, événements nationaux (prix, concerts, manifestations sportives).
 - Réseau d'influence à structurer, niveau national, régional, départemental, local.
 - Offrir des responsabilités aux « jeunes » recrues.
- ✓ Structurer une chaîne de recrutement : au profit des associations locales qui sont les acteurs du recrutement, le « porte à porte », au niveau départemental (chargé de recrutement) et au niveau national (comité recrutement).
- ✓ Aller vers des sphères inexploitées : se rapprocher plus nettement du monde des entreprises et associations, du monde des assurances et de la prévoyance militaires qui constituent un réservoir d'adhérents potentiels.
- ✓ Vers les 4^e génération.

- Valoriser ce que l'UNC accomplit déjà : défense des droits PMI, allocations de reconnaissance du combattant, ½ part pour les impôts, aide aux blessés, aide la reconversion.
- Définir une articulation avec les amicales d'unités opérationnelles et avec les fédérations d'amicales militaires.
 - Contact systématique de l'UNC départementale avec les unités opérationnelles du département, avec le DMD dans les déserts militaires ; envoi de la Voix du combattant dans les unités au chef de corps et aux 3 présidents de catégories pour diffusion.
 - Leur ouvrir un siège au CA et réciproquement ? Que leur apporte-t-on si nous n'avons pas de finances : du conseil juridique, une connaissance d'un réseau implanté localement, une aide à l'intégration locale, à la reconversion, une attention aux plus esseulés, un lieu de travail parisien où ils peuvent aussi gérer leurs affaires et rendez-vous professionnels... ?
- Pouvoir accéder aux emprises militaires (action au niveau des états-majors d'armée).
- Effort sur les « déserts militaires » (lieu de repli d'anciens militaires, partage d'information sur les mouvements de personnel) via les délégués militaires départementaux.
- Être présent dans les parcours de reconversion.
- ✓ Vers les soldats de France.
 - Sur la question des vétérans : prendre position, être force de proposition. Afin de répondre au besoin légitime de reconnaissance pour les anciens militaires et les anciens appelés qui ne disposent ni de l'allocation de reconnaissance du combattant (ARC) ni d'un titre de reconnaissance de la nation (TRN). Privilégier non un statut, mais une reconnaissance comparable à celle de réserviste citoyen : inscription dans le code de la défense, reconnaissance, agrafe monde combattant, pas de droit afférent.
 - Partenariat avec les associations de réservistes.

4. Quel financement ?

En lien avec le comité finances

- ✓ Les ressources actuelles à pérenniser (étude en cours par le comité finances) :
 - cotisations (la hausse ne pourrait être que très modérée, donc recruter) ;
 - placements financiers à dynamiser ;
 - équilibre du journal La VDC ?
- ✓ Rechercher à nouveau le statut d'intérêt général au sens fiscal (article 200 du CGI), afin de bénéficier de l'abattement fiscal sur les dons ou legs. L'association est RUP depuis 1920 et le demeure au niveau national, certaines fédérations ayant également ce statut. Dans le contexte actuel, le fait de participer à l'esprit de défense devrait donner par principe le statut d'IG. Travail d'expertise à conduire : mesure législative nécessaire ? Les statuts le permettent-ils en l'état, associations locales ? Faut-il les modifier en ce sens ? Comment obtenir l'abattement fiscal des frais engagés par les bénévoles ?
- ✓ Rechercher des financements pour porter des projets phares susceptibles d'accroître fortement la visibilité de l'UNC (Maginot, fondations, ...).
- ✓ Réfléchir à un adossement, partenariat avec les associations qui disposent de ressources financières : Maginot, Gueules cassées. En s'assurant qu'elles sont favorables à cette proposition, des initiatives départementales indiquent que

c'est le cas. Tout en conservant une forte visibilité de l'UNC, rechercher les voies et moyens d'un rapprochement autour d'un partenariat gagnant-gagnant, projet par projet.

- ✓ Création d'un fonds de dotation ? Entreprise lourde qui nécessitera de disposer des compétences adéquates.

5. Quelle organisation ?

5.1. Gouvernance

Dynamiser le CAN : compétences à définir (finances, relations extérieures), renouvellement à assurer (conseil des sages ?).

Les priorités :

- ✓ Un pôle jeunesse, à recréer.
- ✓ Un pôle COM/recrutement, à renforcer (comité consultatif existant)
- ✓ Un pôle Finances, comité consultatif finances, orientation donnée dans le plan d'action 2025 :
 - Formaliser un document exhaustif de suivi des placements (cf. celui des Ailes Brisées) permettant une veille financière et une capacité de manœuvre si besoin.
 - Se mettre en perspective à 5/10 ans évaluant la viabilité budgétaire de l'UNC paramétrée à l'aune d'hypothèses sur les effectifs, par catégories (hypothèses hautes, moyennes et basses), par département en tenant compte de leur projection de recrutement potentiel tout en les contextualisant (zone urbaine, présence militaire, désert démographique) ; cette étude doit se faire en connexion avec le comité recrutement (avec l'implication des départements) et avec le comité associations affiliées, potentiel « recruteur ».
 - Faire des propositions sur les réponses budgétaires, sans tabou (augmentation des cotisations, vente du siège, réduction des activités, réduction de la masse salariale, recherche d'apports extérieurs, création d'un fond de dotation,).

Par ailleurs, il est nécessaire de réfléchir à :

- ✓ Prospector mécénat de compétences (argument : volume d'adhérents, maillage territorial notamment envers les entreprises à réseau).
- ✓ Établir un bureau en mode COMEX et/ou un secrétariat national renforcé (bénévoles), avec un G5 alter ego du G3 qu'est le secrétaire national.
- ✓ Revoir les statuts, en vue obtention intérêt général/RUP, gouvernance.

5.2. Les trois niveaux

- ✓ Conserver les 3 niveaux, en regroupant les associations locales, voire départementales, là où la baisse des effectifs l'impose.
- ✓ Renforcer les liens avec nos outremer, dont certains territoires peuvent connaître des périodes de crise, en resserrant les liens entre l'UNC métropolitaine et les fédérations outremer.

5.3. Les relations externes

L'UNC doit être force de proposition.

- ✓ Dans le cadre des projets et réflexions sur les actions proposées à la jeunesse, quel rôle pour l'UNC ? Le dispositif des cadets de l'UNC en est le parfait exemple.
- ✓ Se poser en fédérateur des associations : mettre en place une politique de convergence voire de fusion entre les associations patriotiques. Dispositif d'affiliation, aller au-delà ? Commencer par le niveau local ?

**GAR (2S) Éric des Minières, GCA (2S) Xavier de Woillemont,
CGA (2S) Jean Tenneroni, Nicolas Labrune.**